

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 1719

présenté par

Mme Valentin, M. Abad, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Pierre-Henri Dumont,
Mme Corneloup, M. Sermier, M. Leclerc, Mme Meunier, Mme Trastour-Isnart, Mme Levy,
M. Masson, Mme Poletti, Mme Dalloz, Mme Louwagie et M. de Ganay

ARTICLE 11

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.